

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 MX FÉMININ



Organisateur

N° d'épreuve FFM 128
 Moto-Club Vallée de la Bruche
 N° d'affiliation 0943
 Date 13 et 14 mai 2017
 Lieu Bourg-Bruche (67)
 Organisateur technique --- Roland BOSSONG
 Adresse 7, rue Bremsinger STRASBOURG
 E-mail mcvbruche@wanadoo.fr
 Téléphone 0612503344



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jacques GASSERT	Licence :	OFF 011094
Délégué FFM (Président du Jury).....	Guy ABADIE	Licence :	OFF 001903
Membre du Jury	Thierry POMMIER	Licence :	OFF 037500
Membre du Jury	Jean Luc MULLER	Licence :	OFF 037308
Commissaire technique responsable	Jean Pierre LAPEYRADE	Licence :	OFF 014441
Responsable du chronométrage	FFM <i>Mme Larquien Evelyn e</i>	Licence :	063224
Responsable du parc coureur.....	Thierry SELIG	Licence :	OFF 066817

Article 3 Catégories & Engagements

➤ Féminin Scratch

Age..... 15 ans minimum
 Licences..... NCO / Inter / LUE
 Cylindrée..... Classes 2,3 & 4
 Plaques..... Numéro noir sur fond blanc

➤ Féminin 125cc

Age..... 13 ans minimum
 Licences..... NCO / NJ / Inter / LUE
 Cylindrée..... 125cc
 Plaques..... Numéro blanc sur fond noir

🔗 Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avvertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Jean Marc CAHLIK	Nombre d'ambulance(s)	2
Nombre de secouristes	12	Temps de trajet (en min)	20
Hôpital le plus proche	SELESTAT		

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Circuit de la Rape**
Adresse **BOURG-BRUCHE**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1700 m**
Largeur minimum de la piste **7 m**
Largeur de la grille **35 m**
Longueur de la ligne droite de départ **105 m**
Nombre d'OCP* **17**
**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Moto :

Pendant les essais : **42**
En manche : **35**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date: **16 02 2017**
Pollaug
MOTO CLUB
VALLÉE DE LA BRUCHE
7, rue Bremsinger
67100 STRASBOURG

Visa de la Ligue

Date: **27.03.2017**
L.M.R. ALSACE
Secrétaire
Kévin SELIG
11 Rue des Primevères
68130 CARSPACH

Visa de la FFM

Date : **13/04/2017**
Numéro : **17/0376**



HORAIRES 13 et 14 mai 2017

MOTOCROSS BOURG-BRUCHE

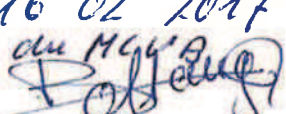
SAMEDI 13 mai

moins de 40 pilotes

09.30/13.00	Contrôles Administratifs	Chtp France Féminin	
09.30/14.30	Contrôle Technique	Chtp France Féminin	
08.00/13.30	Contrôles Adm. et Tech.	Chpt Alsace Lorraine	
11.00	Visite du circuit		
12.00	Briefing	Chpt Alsace Lorraine	
Heure	Catégorie	Titre	Durée
12.30	85 cc Espoirs	essais libres	15'
12.50	Trophée Open Chpt Alsace Lorraine	essais libres	15'
13.10	Challenge Open	essais libres	15'
13.30	85 cc Espoirs	essais chrono	10'
13.45	Trophée Open Chpt Alsace Lorraine	essais chrono	10'
14.00	Challenge Open	essais chrono	10'
14.15	85 cc Espoirs	manche 1	15' + 1T
14.35	Pause		
14.45	Briefing Commissaires		
15.00	Briefing pilotes CF Féminin		
15.00	Trophée Open Chpt Alsace Lorraine	manche 1	15' + 1T
15.20	Challenge Open	manche 1	15' + 1T
15.40	85 cc Espoirs	manche 2	15' + 1T
16.00	Championnat de France	essais libres	20'
16.30	Trophée Open Chpt Alsace Lorraine	manche 2	15' + 1T
17.10	Championnat de France	essais chronos	20'
17.35/17.40	Championnat de France	Tests de départ	5'
17.45	Challenge Open	manche 2	15' + 1T
18.05	Trophée Challenge	manche consolante	15' + 1T
19.00	Remise des Prix		

Visa du Moto-Club

Date: 16.02.2017

Président du M.C.B.


MOTO CLUB
VALLÉE DE LA BRUCHE
 7, rue Bremsinger
 67100 STRASBOURG

Visa de la Ligne

Date: 27.03.2017

L.M.R. ALSACE
 Secrétariat
 Kevin SELIG
 17 Rue des Primevères
 68130 CARSPACH

Visa de la FFME



HORAIRES 13 et 14 mai 2017

MOTOCROSS BOURG-BRUCHE

DIMANCHE 14 mai

plus de 40 pilotes

Heure	Catégorie	Titre	Durée
07.30/09.00	Contrôles Adm. et Tech.	Chpt Alsace Lorraine	
07.30	Briefing pilotes	Chpt Alsace Lorraine	
08.00	Quads Chpt Alsace Lorraine	essais libres + chrono	15'
08.20	Excellence Chpt Alsace Lorraine	essais libres	15'
08.40	Side cars Chpt Grand Est	essais libres	15'
09.00	Quads Chpt Alsace Lorraine	manche 1	15'+ 1T
09.25	Excellence Chpt Alsace Lorraine	essais chrono	15'
09.45	Side cars Chpt Grand Est	essais chrono	10'
10.00	Championnat de France	essais libres	20'
10.30	Quads Chpt Alsace Lorraine	manche 2	15'+ 1T
11.00	Excellence Chpt Alsace Lorraine	manche 1	20'+ 1T
11.30	PAUSE		
13.30	Présentation des pilotes		
13.50	Championnat de France	tour de reco H - 10	
14.00	Championnat de France	manche 1	20' + 2 T
14.35	Excellence Chpt Alsace Lorraine	manche 2	20'+ 1T
15.05	Side cars Chpt Grand Est	manche 1	15'+ 1T
15.30	Championnat de France	tour de reco H - 10	
15.40	Championnat de France	manche 2	20' + 2 T
16.15	Remise des Prix Chpt France Féminin		
	Pause		
16.50	Quads Chpt Alsace Lorraine	manche 3	15'+ 1T
17.15	Side cars Chpt Grand Est	manche 2	15'+ 1T
17.40	Excellence Chpt Alsace Lorraine	Super finale	15'+ 1T
18.15	Remise des prix		

Visa du Moto-Club

Date: 16 02 2017

Président du MCVB

MOTO CLUB
VALLÉE DE LA BRUCHE
7, rue Bremsinger
67100 STRASBOURG

Visa de la Ligue

Date: 27.03.2017

L.M.R. ALSACE
Secrétariat
Kevin SELIG
11 Rue des Primevères
68130 CARSPACH

Visa de la FFM



NOTICE DESCRIPTIVE

Circuit de Moto Cross Lieu dit La Rape à BOURG – BRUCHE (67)

Piste longueur : 1700 mètres
 largeur : 7 mètres

Le public est maintenu et protégé à l'extérieur de la piste par des grillages métalliques. Sur la piste, dans la partie extérieure des virages, des banquettes de terre de 50 à 80 cm de hauteur sont prévues pour limiter les sorties de piste des motos. La voie de dégagement du circuit, pour les spectateurs et les ambulances, se fait à sens unique vers le C.D. 50. Durant le déroulement de l'épreuve, le stationnement des véhicules est interdit des deux côtés du C.D. 50 au droit des limites du terrain de moto-cross.



PC Course



chronométrage



PC Sécurité



médecin



poste médical avancé



poste de secours



ambulance



pompiers à pied



véhicule intervention feu



extincteur



panneauteurs



commissaire



téléphone interne



parc coureurs



interdit au public



public



interdit à la circulation véhicules



bulldozer



banquette de terre



grillage

PLAN DU CIRCUIT DE BOURG-BRUCHE

Ech : 1/1000

